

COMMUNE DE FLETRE – Séance du Conseil Municipal du 04 avril 2022
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2022

Présents : P. Masquelier, P. De Ciechi, B. Brioul, B. Vanmerris, M. Mazepa, S. Dekioug,
S. Verbeke, M. Unvoas, L. Dubois

Absents excusés :

Absent: A. Barloy, A. Delattre, J. Delvoye, M. Vahaecke, A. Meunier, S. Wallaert

Secrétaire de séance : M. Unvoas

I – Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la dernière réunion, du 22 mars 2022 n’a fait l’objet d’aucune remarque

II- Taux d’imposition

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,

DECIDE le vote des taux d’imposition pour 2022, à savoir :

Taxe foncière (bâti)	30.66 %
Taxe foncière (non bâti)	39.18 %

III- Travaux muret presbytère

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réparation de l’encadrement de l’entrée du presbytère, dans la continuité de ces travaux, il est proposé la restauration du muret et pilastres du presbytère

L’association Trait-Union d’Hazebrouck propose un devis pour les travaux de restauration pour un montant de 7 740.91€ HT.

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

ACCEPTTE la proposition de l’association Trait-Union pour le montant de 7 740.91 € HT.

Dit que ces crédits seront prévus au budget primitif 2022

P. Masquelier	P. De Ciechi	B. Brioul	B. vanmerris	M. Mazepa
S. Dekioug	S. Verbeke	M. Unvoas	L. Dubois	

